

L'Histoire de l'Art à l'école primaire

I. Ce que préconisent les instructions officielles.

I.1 Le cycle des apprentissages fondamentaux: les pratiques artistiques et l'histoire de l'art.

I.2 les arts visuels et l'éducation musicale au service de l'histoire de l'art.

II. Le cycle des approfondissements.

II.1 L'histoire des arts

II.2 Quelques indications

III. Les objectifs de l'étude de l'histoire des arts.

III.1 les acquis attendus à la fin de l'école primaire

III.2 Quelques exemples de mise en application des programmes pour l'école primaire d'après le ministère de la culture:

Conclusion.

Annexe.

Introduction:

L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire, du collège et du lycée. C'est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art.

L'enseignement de l'histoire des arts implique la conjonction de plusieurs champs de connaissances.

Il s'appuie sur trois piliers : les « périodes historiques », les six grands « domaines artistiques » et la « liste de référence » pour l'école primaire ou les « listes de thématiques » pour le Collège et le Lycée.

Lieu de rencontre avec les œuvres et les créateurs, l'histoire des arts couvre la période qui va de la Préhistoire aux temps actuels; en abordant des aires géographiques et culturelles variées régionales, nationales, européennes, mondiales. Elle concerne au moins six grands domaines artistiques : Les arts de l'espace, les arts du langage, les arts du quotidien, les arts du son, les arts du spectacle vivant, les arts du visuel.

Dans un premier temps, nous allons voir ce que préconisent les nouveaux programmes 2008 Pour les cycles 2 et 3; dans un second temps, quelques indications sur comment mettre en relation une période historique donnée associée à des courants artistiques. Puis, nous nous intéresserons aux objectifs de l'étude de l'histoire des arts ainsi que leurs acquis attendus à la fin de l'école primaire.

Enfin, quelques exemples d'application possibles pour la classe.

I. Ce que préconisent les instructions officielles:

I.1 Le cycle des apprentissages fondamentaux: Les pratiques artistiques et histoire des art:

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts. Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Un premier contact avec des œuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer.

I.2 Arts visuels et éducation musicale au service de l'histoire de l'art:

Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.

Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage). Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

II. Le cycle des approfondissements: La culture humaniste

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen. L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique. Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers, par exemple des résumés et frises chronologiques, des cartes et croquis.

Les objectifs de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 3 s'inscrivent dans l'ensemble des connaissances et des compétences que les élèves acquièrent progressivement au cours de la scolarité obligatoire.

Les pratiques artistiques individuelles ou collectives développent le sens esthétique, elles favorisent l'expression, la création réfléchie, la maîtrise du geste et l'acquisition de méthodes de travail et de techniques. Elles sont éclairées, à l'occasion de l'histoire des arts, par une rencontre sensible et raisonnée avec des œuvres considérées dans un cadre chronologique.

II.1 L'histoire des arts:

L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante.

L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art, des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs-d'œuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région.

L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes

historiques du programme d'histoire:

- De la Préhistoire à l'Antiquité gallo-romaine ;
- Le Moyen-Âge ;
- Les Temps modernes;
- Le XIXe s;
- Le XXe siècle et notre époque.

De plus, il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants :

- les arts de l'espace : architecture, jardins, urbanisme ;
- les arts du langage : littérature, poésie ;
- les arts du quotidien : objets d'art, mobilier, bijoux ;
- les arts du son : musique, chanson ;
- les arts du spectacle vivant : théâtre, chorégraphie, cirque ;
- les arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, arts numériques.

Des indications concernant ces domaines sont présentées ci-dessous. De plus, une liste d'œuvres de référence sera publiée dans laquelle chaque professeur puisera à sa convenance.

II.2 Quelques indications:

La Préhistoire et l'Antiquité gallo-romaine:

- Architecture préhistorique (un ensemble mégalithique) et antique (des monuments gallo-romains).
- Une mosaïque gallo-romaine.
- Peintures de Lascaux ; une sculpture antique.

Le Moyen Âge:

- Architecture religieuse (une église romane ; une église gothique ; une mosquée ; une abbaye) ; bâtiments et sites militaires et civils (un château fort ; une cité fortifiée ; une maison à colombage).
- Un extrait d'un roman de chevalerie.
- Un costume, un vitrail, une tapisserie.
- Musique religieuse (un chant grégorien) et musique profane

(une chanson de troubadour).

-Une fête et un spectacle de la culture populaire et nobiliaire (le carnaval, le tournoi).

-Une fresque ; une sculpture romane ; une sculpture gothique ;

-Un manuscrit enluminé.

Les Temps modernes:

-Une architecture royale (un château de la Loire, Versailles), une architecture militaire (une fortification) ; une place urbaine ; un jardin à la française.

-Des poésies de la Renaissance ; un conte ou une fable de l'époque classique.

-Une pièce de mobilier et de costume ; un moyen de transport ; une tapisserie.

-Musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (une symphonie ; une œuvre vocale religieuse. Une chanson du répertoire populaire).

-Un extrait de pièce de théâtre.

-Des peintures et sculptures de la Renaissance, des XVIIème et XVIIIème siècles (Italie, Flandres, France.

Le XIXème siècle:

-Une architecture industrielle (une gare. Urbanisme : un plan de Ville).

-Des récits, des poésies.

-Des éléments de mobilier et de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges).

-Extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra).

-Un extrait de pièce de théâtre, de ballet.

-Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (romantisme, réalisme, impressionnisme) ; un maître de la sculpture ; un court-métrage des débuts du cinématographe ; des photographies d'époque.

Le XXème siècle et notre époque:

- Architecture : ouvrages d'art et habitat.
- Des récits, nouvelles, récits illustrés, poésies.
- Design graphique (une affiche) ; design de transport (un train.
- Des musiques du XXème siècle (dont jazz, musiques de films, chansons.
- Spectacle de mime, de cirque, de théâtre ; un extrait d'un spectacle de danse moderne ou contemporaine.
- Quelques oeuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains ; une sculpture ; des oeuvres cinématographiques (dont le cinéma muet) et photographiques ; des œuvres cinématographiques illustrant les différentes périodes historiques.

III. Les objectifs de l'étude de l'histoire des arts:

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'enseignement de l'histoire des arts vise à :

- susciter la curiosité de l'élève, développer son désir d'apprendre, stimuler sa créativité, notamment en lien avec une pratique sensible ;
- développer chez lui l'aptitude à voir et regarder, à entendre et écouter, observer, décrire et comprendre;
- enrichir sa mémoire de quelques exemples diversifiés et précis d'œuvres constituant autant de repères historiques ;
- mettre en évidence l'importance des arts dans l'histoire de la France et de l'Europe.

Aux cycles 1 et 2, l'enseignement de l'histoire des arts se saisit de toutes les occasions d'aborder des oeuvres d'art autour de quelques repères historiques. La durée annuelle de cet enseignement est de 81h00 et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires. Les œuvres sont choisies de manière « buissonnière » par les enseignants, ce qui permet

éventuellement d'ouvrir, de prolonger ou d'éclairer les enseignements fondamentaux.

Au cycle 3 cet enseignement est surtout fondé sur les grandes périodes de l'histoire et les grands courants artistiques qui leurs sont associés présentés ci-dessus. Ici la durée annuelle de cet enseignement est de 78h00 et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.

Fondé sur une découverte sensible, cet enseignement construit une première ouverture à l'art et offre un premier niveau de connaissances.

III. 1 Les acquis attendus à la fin de l'école primaire:

A la fin du cycle 3, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres relevant de la liste de référence et appartenant aux six grands domaines artistiques et à chacune des périodes historiques.

Ce faisant, l'élève aura acquis en liaison avec le socle, des connaissances, des capacités et des attitudes.

Des connaissances :

L'élève connaît :

- des formes d'expression, matériaux, techniques et outils, un premier vocabulaire spécifique ;
- des oeuvres d'art appartenant aux différents domaines artistiques ;
- des grands repères historiques.

• Des capacités :

L'élève est capable :

- de mobiliser ses connaissances pour parler de façon sensible d'œuvres d'art ;
- d'utiliser des critères simples pour aborder ces oeuvres, avec l'aide des enseignants ;
- d'identifier les œuvres étudiées par leur titre, le nom de l'auteur, l'époque à laquelle cette œuvre a été créée;
- d'échanger des impressions dans un esprit de dialogue.

Des attitudes :

Elles impliquent :

- curiosité et créativité artistiques ;
- initiation au dialogue et à l'échange;
- une première découverte de la diversité culturelle des arts et des hommes.

III.2 Quelques exemples de mise en application des programmes pour le cycle 3 d'après le ministère de la culture:

Les exemples ci-après rassemblent, autour d'une période historique donnée et à partir d'une piste d'étude, au moins trois oeuvres issues des différents domaines artistiques.

1) Pour le CE2:

- Les professeurs choisissent:
 - **une piste d'étude** : « Les origines de l'art »;
 - **une période historique**: De la Préhistoire à l'Antiquité gallo-romaine;
 - **trois domaines artistiques** : « Arts de l'espace », « Arts du quotidien », « Arts du visuel.

- Quatre « oeuvres » peuvent être étudiées :
 - Les alignements de menhirs à Carnac ou le site de Stonehenge
 - Des parures d'or gauloises ou des outils de bronze
 - Les peintures rupestres de Lascaux
 - Jean-Jacques Annaud, *La Guerre du feu* par, 1981.

- Les professeurs choisissent
 - **Une piste d'étude** : "L'histoire et le merveilleux"
 - **Une période historique** : Le Moyen Age.
 - **Trois, quatre ou cinq domaines artistiques** : « Arts de l'espace », « Arts

du langage », « Arts du quotidien », Arts du visuel.

• Quatre oeuvres à étudier:

- Extrait d'un roman de chevalerie (Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*)
- Vitrail "Charlemagne", cathédrale de Chartres
- Nicolas de Leyde, *Buste d'homme accoudé* (XVe siècle)
- Partie du tympan d'une église romane ou gothique.

2) Pour le CM1:

- Les professeurs choisissent
 - **Une piste d'étude:** « Les grandes découvertes »
 - **Une période historique :** Les Temps modernes
 - **Trois, quatre ou cinq domaines artistiques :** « Arts de l'espace », « Arts du langage », « Arts du quotidien », « Arts du son », « Arts du spectacle vivant.

- Trois oeuvres à étudier:
 - Une caravelle, un sextant
 - Un récit de voyage
 - Rameau, *Les Indes galantes*

3) Pour le CM2:

- Les professeurs choisissent
 - **Une piste d'étude:** "L'Homme, l'art et l'industrie"
 - **Une période historique :** Le XIXe siècle et notre époque.
 - **Trois, quatre ou cinq domaines artistiques:** « Arts de l'espace », « Arts du langage », « Arts du visuel.

- Cinq œuvres à étudier :
 - Une grande gare avec architecture métallique et marquise
 - Familistère de Godin
 - Industrie textile : le métier à tisser Jacquard à Lyon
 - Zola, *Germinal* (extrait)
 - Monet, *La Gare Saint-Lazare*

- Les professeurs choisissent
 - **Une piste d'étude:** " L'art et les totalitarismes "
 - **Une période historique :** Le XXe siècle et notre époque.
 - **Trois, quatre ou cinq domaines artistiques :** « Arts de l'espace », « Arts du langage », « Arts du visuel .

- Trois œuvres à étudier pour l'art au service des totalitarismes

- Le futurisme
 - le sculpteur Arno Brecker,
 - Le réalisateur Eisenstein
 - Une affiche de propagande
-
- Trois œuvres à étudier pour l'art dénonçant les totalitarismes
 - Rolande Causse, *Rouge Braise*
 - Charles Chaplin, *Le Dictateur*
 - Pablo Picasso, *Guernica*.

Conclusion:

L'enseignement de l'histoire des arts est donc un enseignement de culture artistique partagée. Il concerne tous les élèves. Il est porté par tous les enseignants, et convoque tous les arts.

Son objectif est de donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde.

Annexes:

- Liste de sites élaborée par le ministère de la Culture et de la Communication.

- Liste d'exemples d'œuvres.